



Commune de Muriaux

AVIS OFFICIEL - Janvier 2020 / 67

Assemblée communale

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le :

Jeudi 27 février 2020 à 20h00 à l'école des Emibois

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter et voter les dépenses d'investissements suivantes :
 - a) *Réfection de l'entrée Sud de la route de Muriaux pour un montant de Fr. 26'000.- ;
financement par le compte de fonctionnement*
 - b) *Mise en conformité de la Step à la Bergerie des Fonges pour un montant de Fr. 30'000.- ;
financement par le fonds des pâturages*
 - c) *Bétonnage des crèches des loges du Cerneux-Veusil pour un montant de Fr. 15'000.- ;
financement par le fonds des pâturages*
3. Discuter et voter la quotité d'impôt ainsi que les taxes communales et adopter le budget 2020 du compte de résultats
4. Informations du Conseil communal sur divers dossiers
5. Divers et imprévus

Une semaine avant l'assemblée, la récapitulation du budget sera disponible sur le site www.muriaux.ch (onglets « officiel » puis « assemblée ») ou sur demande auprès du secrétariat : Tél. 032 / 951 19 06 – caisse@muriaux.ch

Muriaux, 03 février 2020
Conseil communal